



Commune de Marly

BUDGET DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENTS 2021 Annexe au budget 2021

MODIFICATIONS CONSECUTIVES AUX DECISIONS DU CONSEIL GENERAL DES 2 ET 9 DECEMBRE 2020

Le Conseil général a adopté le budget de **fonctionnement et le budget d'investissements 2021** au cours de ses séances des 2 et 9 décembre 2020. Par rapport aux propositions du Conseil communal, il a apporté les corrections suivantes :

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Aucune
—

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Compte 294.503.69 Concours et études d'avant-projet pour l'école de Cité
Message 10-20, Fr. 1'500'000.-.

Cette dépense a été autorisée à hauteur de Fr. 1'100'000.- en lieu et place de Fr. 1'500'000.- proposés (- Fr. 400'000.-). Le montant inscrit au budget des investissements 2021 reste toutefois à Fr. 250'000.- (la part pour le budget 2022 sera réduite à Fr. 850'000.- au lieu de Fr. 1'250'000.-).

Compte 72.503.02 Concours et études d'avant-projet pour un nouveau complexe édilitaire
Message 17-20, Fr. 500'000.-.

Cette dépense a été refusée

—

Les conséquences de cette correction touchent les pages 33 à 49 du budget 2021.

Le résultat du **budget 2021 des investissements** se présente comme suit :

	BUDGET 2021	
	Charges	Produits
0 Administration	172'000	-
1 Ordre public	-	-
2 Enseignement et formation	9'213'760	-
3 Culture, loisirs, sports	264'000	-
4 Santé	-	-
5 Affaires sociales	26'000	-
6 Transports et communications	7'773'775	15'000
7 Protection / Aménag. environn.	7'009'230	200'000
8 Economie	-	-
9 Finances et impôts	257'000	-
Totaux	24'715'765	215'000
Investissements nets		24'500'765

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire

Jean-Pierre HELBLING

Nicolas GEX

Marly, le 15 décembre 2020